Deuxième année. N° 15. Dimanche 14 mai 1865.

LE SAUVEUR DES PEUPLES

PROPAGATEUR DE L'UNITÉ FRATERNELLE PAR LE SPIRITISME

FRATERNITÉ UNIVERSELLE

CHARITÉ — Que tous ne soient qu'un. (Jean, XVII, v. 21.) — VÉRITÉ

A nos abonnés.

Dans l'intérêt de la propagation du Spiritisme, il a paru convenable aux Directeurs des trois journaux spirites publiés à Bordeaux de ne point disséminer leurs forces en multipliant leurs dépenses.

C'est dans ce but qu'une convention est intervenue entre les Directeurs de *la Ruche spirite bordelaise*, du *Sauveur des Peuples* et de *la Voix d'Outre-Tombe*, pour réunir en une seule ces trois publications sous ce titre : *l'UNION SPIRITE BORDELAISE*.

En conséquence, à partir du *1er juin prochain*, MM. les abonnés à la deuxième année entière du *Sauveur des Peuples* recevront en échange pendant quatre mois (c'est-à-dire jusqu'au 1er octobre prochain) l'*Union spirite bordelaise*, dont le prix est fixé à 12 fr. par an.

Le nouveau journal paraîtra quatre fois par mois, sous forme de brochure, par livraisons de 24 pages, avec couverture imprimée, formant tous les trois mois un joli volume.

M. Auguste Bez en sera le directeur-gérant.

Nous pensons, par cette combinaison, satisfaire d'une manière équitable aux engagements pris par le *Sauveur des Peuples* vis-à-vis de ses abonnés, qui, nous en avons l'espoir, voudront bien accueillir le Directeur du nouveau journal avec la même bienveillance qu'ils nous avaient accordée. Qu'ils veuillent bien à cet égard recevoir ici le témoignage de notre reconnaissance!

A. LEFRAISE.

Nota. — Nous prions nos abonnés qui ne se sont pas encore acquittés envers nous du prix de leur abonnement à l'année courante (depuis le 1er février 1865) de vouloir bien nous en adresser le montant, soit en totalité, s'ils veulent recevoir jusqu'au 1er octobre prochain le nouveau journal *l'Union spirite bordelaise*, soit en partie, pour le temps couru depuis le 1er février, s'ils n'adoptent pas la modification indiquée plus haut.

Les abonnements payés, partant de toute autre époque, seront servis par le nouveau journal pendant un temps proportionnel à courir, combiné avec la différence des prix d'abonnement.

L'ouvrage annoncé : *Entretiens familiers sur le Spiritisme*, par Mme Émilie Collignon, dont la mise en vente a été retardée par le changement d'imprimerie, sera adressé aux souscripteurs à partir du 1er juin prochain.

Nouvelle adresse : Au Directeur du journal *le Sauveur des Peuples*, à Bordeaux, 56, rue Sainte-Catherine (Bazar-Bordelais).

SPIRITISME

et

Sociétés de Secours mutuels.

Le Spiritisme a pour but de faire progresser l'humanité dans la voie du bien-être moral, voie qui nous semble la plus sûre pour atteindre le bien-être matériel, qui en dérive.

Les sociétés de bienfaisance, quelles que soient leurs dénominations (nous voulons parler de celles qui sont fondées sur cette base : *l'amour du prochain*, sans acception de parti ni de religion exclusive, et non de celles qui ne prennent ce titre que pour dissimuler leurs véritables tendances), les sociétés de bienfaisance, disons-nous, ont toutes les sympathies du Spiritisme, car elles tendent à un but commun : l'ordre, la paix, la fraternité entre tous les hommes.

Aussi c'est avec bonheur que nous enregistrons les progrès que font chaque jour ces sociétés auxquelles nous donnons la main, bien que leur œuvre procède en sens inverse de la nôtre, c'est-à-dire par le bien-être matériel pour arriver au bien-être moral; car nous avons l'assurance qu'à un moment donné, nos efforts mutuels se confondront dans un résultat que nous appelons chaque jour de tous nos vœux.

FEUILLETON

HISTOIRE MILITAIRE

D'EUGÈNE DE BEAUHARNAIS

vice-roi d'Italie.

DICTÉE A Mlle ERMANCE DUFAUX PAR UN ESPRIT REPENTANT.

VIII (*suite et fin*).

Eugène avait déjà écrit au chancelier Melzi pour que le Sénat se réunît et nommât la députation qui devait aller demander aux Souverains coalisés l'indépendance et la reconnaissance du royaume d'Italie. La délicatesse du Prince l'empêcha de convoquer lui-même le Sénat : sachant que peuples et soldats le voulaient pour leur Roi, il s'abstint de cette démarche. Mais Melzi prit à tâche de plonger dans l'anarchie, pour mieux la perdre, la nation qu'Eugène voulait libre. Il ne réussit que trop à annuler les généreux efforts du Prince; les scènes du 20 avril, dont il fut l'un des fauteurs, et les événements qui les suivirent, amenèrent la réunion du royaume d'Italie à l'empire d'Autriche sous le nom de royaume Lombard-Vénitien.

Le vice-roi ne tarda pas à recevoir la notification de la renonciation formelle de Napoléon à la couronne de fer, pour lui et ses successeurs, et de l'occupation du royaume d'Italie par l'armée autrichienne, au nom des Coalisés. Bien que sa mission se trouvât, par là, entièrement accomplie, Eugène prit soin d'assurer les intérêts des Italiens autant qu'il était encore en son pouvoir. Il conclut une seconde convention avec le maréchal de Bellegarde. Elle maintenait l'armée italienne dans son organisation actuelle, et assurait aux autorités civiles l'exercice de leurs fonctions et la continuation de leurs traitements jusqu'à ce que les Alliés eussent décidé du sort de l'Italie.

En partant pour revenir en France, Eugène adressa aux peuples Italiens cette noble et touchante proclamation :

« Peuples du royaume d'Italie !

» Pendant neuf ans ma vie vous a été consacrée; depuis neuf ans, il n'est pas un instant de cette vie qui n'ait été employé, au dedans à votre bonheur, au dehors à votre défense. J'ai trouvé la récompense de mes soins et de mes peines dans vos cœurs et aussi dans le mien. J'ai reçu de vous d'honorables suffrages, l'histoire les a recueillis, afin qu'après les avoir goûtés moi-même avec délices, ils fussent légués en héritage à mes enfants. Oui, j'ai senti tout ce qu'offrait de doux au cœur de l'homme l'affection et la reconnaissance d'un peuple réuni au témoignage d'une conscience sans reproche.

» Après ces longues preuves de mon dévoûment et de mon amour, je vous ai donné la marque la plus signalée d'une confiance portée jusqu'à l'abandon. Je me suis séparé de mes amis naturels pour

C'est sous cette impression que nous reproduisons avec plaisir l'article suivant, inspiré à M. Henri Giraud, président du tribunal civil de Niort, dans son excellente revue : *la Fraternité*, journal des sociétés de secours mutuels :

Société de Secours mutuels d'Angoulême. — Progrès à réaliser.

Dans l'assemblée générale de la Société de Secours mutuels d'Angoulême, du 19 janvier dernier, son honorable président, M. Sazerac de Forge, a prononcé une allocution, religieusement écoutée et unanimement applaudie, qu'on a bien voulu nous adresser et que nous avons lue avec infiniment de plaisir. L'espace nous manque pour la reproduire tout entière, mais nous voulons placer sous les yeux de nos lecteurs le passage dans lequel l'orateur pose les jalons de la voie nouvelle, qu'il trace et qu'il veut ouvrir bientôt pour le développement de l'œuvre si bien commencée.

« Toutefois, en affermissant, comme vous l'avez fait, votre marche par la régularité dans les recettes et une prudente modération dans les dépenses, en assurant aux sociétaires malades des soins assidus et une indemnité convenable, aurez-vous accompli votre tâche tout entière? Votre Société a fourni maintenant une carrière de dix années. Lorsque l'expérience de ces dix années vous permet de regarder comme définitivement acquis des résultats qui se sont montrés constants chaque année; lorsque vous n'avez plus à redouter quelques défections que vous voyez compensées, chaque fois, par des adhésions plus nombreuses; lorsque partout vous sentez le terrain affermi sous vos pas, n'est-il pas de votre devoir de chercher à faire mieux et plus que vous n'avez fait jusqu'ici; n'est-il pas quelques essais, téméraires à votre début, qui vous sont commandés aujourd'hui par cette loi qui fait du progrès la condition même de la vie?

» Un dispensaire, qui vous permettrait de confier aux malades du linge, des objets de literie, quelques appareils qui aideraient à leur cure, ne compléterait-il pas le service médical et pharmaceutique? Plus tard, une bibliothèque, offrant à l'ouvrier des livres utiles à sa profession, à la femme et à l'enfant des ouvrages à leur portée, à tous une distraction profitable, dans l'intérieur même de la famille, ne serait-elle pas une création avantageuse? Enfin, ne pouvons-nous songer à étendre, un jour, aux femmes des sociétaires les bénéfices de l'association?

» Les préventions contre l'admission des femmes se dissipent chaque jour à la lumière de l'expérience. La commission supérieure de surveillance, qui étudie la question avec soin, et qui donne, tous les ans, le résultat de cette étude, constate, dans son dernier rapport, qu'alors que le nombre moyen des journées de maladie a été, pour chaque sociétaire homme, de cinq et demie environ, ce nombre, pour les femmes, n'a guère dépassé quatre et demie, « résultat tout à » fait identique, ajoute le rapporteur, à celui des » années précédentes, et qui ne laisse plus le moin- » dre prétexte au refus d'admettre les femmes aux » avantages de la mutualité. »

» Toutefois, Messieurs, cette dernière question est trop grave pour recevoir de nous une solution hâtive. Je me borne à vous indiquer ici quelques améliorations désirables; l'étude nous dira si elles sont praticables. J'appelle sur elles les réflexions de tous ceux qui s'intéressent sérieusement aux progrès de la Société. »

Nous ne saurions désapprouver la conduite prudente de l'honorable président, qui appelle la réflexion et l'étude sur la question de l'adjonction des femmes, et nous comprenons bien que, quant à lui, son opinion est faite, mais qu'il redoute encore les préventions qu'il s'efforce de dissiper. Nous sommes passé nous-même par cette épreuve, et quel que fût notre désir d'étendre aux femmes les bienfaits de l'assistance mutuelle, nous avons hésité longtemps avant d'en faire la proposition à notre assemblée générale.

Mais il y a huit années déjà que la Société Philanthropique de Niort a voté l'association des femmes, et depuis ce temps les choses ont bien changé. Ce qui était alors, dans le monde de l'association mutuelle, une question douteuse, est aujourd'hui une question résolue, et sans parler de notre propre expérience et des heureux résultats que nous avons obtenus, nous appelons l'attention de nos lecteurs, et surtout les méditations des membres participants de la Société d'Angoulême, sur les chiffres constatés par la commission supérieure, et que M. Sazerac de Forge a relevés dans son allocution.

Espérons donc, puisque les études de cette question qui est la même partout, sont déjà faites, que les réflexions des sociétaires qu'il provoque timidement, prudemment, comme il convient, iront bientôt au devant des désirs de l'honorable président, et que non-seulement la lingerie et la bibliothèque, dont la fondation dépend d'un peu de bon vouloir des membres honoraires, qui ne fera certainement pas défaut, mais encore l'association des femmes, seront placées à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée générale.

Et quand notre cher collègue d'Angoulême aura obtenu ce résultat si désiré et si digne des préoccupations de son noble cœur, il n'en aura pas encore fini avec les améliorations à proposer, et il lui faudra, quelque jour, faire participer aussi les enfants et les vieillards, toute la famille enfin aux bienfaits de l'association.

Mais pourquoi attendre? — Les sociétaires devraient, par leurs manifestations, prévenir les vœux de leur président si dévoué, afin d'achever dans une délibération l'œuvre tout entière.

Nous aussi, nous avons hésité, nous avons timidement divisé la proposition; mais, enhardi par un premier succès, nous avons, six mois après, fait admettre, sans difficulté, l'adjonction des enfants, qui fait aujourd'hui, comme l'Association des femmes, la consolation et la joie de nos sociétaires, et que nous avions, dans la convocation pour l'assemblée générale du 31 janvier 1858, proposée en ces termes :

« Nous devons donc nous féliciter sincèrement d'avoir ainsi procuré à nos femmes les secours des médecins et de la pharmacie, et d'avoir fait disparaître l'inégalité qui existait dans les moyens de soulagement et de guérison du mari et de la femme, inégalité choquante qui devait affecter profondément vos cœurs. »

Ce succès nous encourage, et nous venons vous faire, au nom du Conseil, une nouvelle proposition :

A notre dernière assemblée générale, entraîné par le sentiment qui m'unit à vous et qui fait de votre bien-être et du soulagement de vos souffrances une des plus actives et des plus douces préoccupations de mon existence, je vous disais, après avoir vu adopter l'Association des femmes : Mes amis, je ne serai pas heureux si je meurs avant de vous avoir fait associer vos enfants. L'émotion sympathique que vous avez manifestée, en entendant ces paroles, m'a fait voir que mon cœur s'inspire toujours des sentiments qui germent dans les vôtres, et que vous comprenez comme moi le dévoûment et les abnégations paternelles.

Vous me pardonnerez mon impatience d'arriver au but; vous le savez, c'est d'une main mystérieuse et souvent d'une main avare, que Dieu mesure notre existence, et la prudence nous conseille d'agir chaque jour comme si la mort était proche. Je ne veux pas me laisser surprendre, je ne veux pas que les pensées de ma dernière heure, qui se reporteront sur vous, puissent être attristées par le regret de n'avoir pu compléter notre œuvre, et je viens dès aujourd'hui vous proposer l'adjonction des enfants.

---

rester au milieu des amis de mon choix..... Mais de nouveaux arrangements politiques m'obligent à m'éloigner de vous, et rendent incertain l'accomplissement d'un vœu qu'il me fut bien possible de laisser échapper une fois, quand vous l'aviez vous-même manifesté mille.

» Peuples du royaume! en quelque lieu que la Providence me place, le cours de mes affections ne peut plus changer. Depuis longtemps, le premier objet de mes vœux ne pouvait plus être que votre félicité. Italiens! soyez donc heureux! Vous pouvez me devenir étrangers; mais indifférents, jamais..... Partout il faudra que, pour jouir sans mélange du souvenir du temps que j'aurai vécu parmi vous, j'écarte de moi le souvenir des circonstances où je vous aurai quittés.

» Et vous! brave armée italienne! soldats, dont j'emporte à jamais gravés dans mon cœur tous les traits, toutes les blessures, tous les services!.... ces blessures reçues sous mes yeux!.... ces services dont je vous ai procuré les justes récompenses!.... Peut-être ne me verrez-vous plus à votre tête et dans vos rangs, peut-être n'entendrai-je plus vos acclamations! Mais si jamais la patrie vous rappelle aux armes, j'en suis sûr, braves soldats, vous aimerez encore, au fort du danger, à vous rappeler le nom d'Eugène.

» Mantoue, le 26 avril 1814.

» Le Prince Eugène. »

Le nouvel ordre de choses ne lui permettant pas de se fixer dans sa patrie, Eugène s'en exila et alla en Bavière.

Lorsque Napoléon vint de l'île d'Elbe pour relever son trône aux yeux de l'Europe effrayée, le Prince se trouvait à Vienne. Il y réclamait l'établissement promis par le traité de Fontainebleau et l'indemnité de ses propriétés en Italie. On proposa au congrès de le renfermer au château de Mungatsch; mais l'empereur de Russie s'éleva contre cette mesure unique, et il obtint que l'on se contentât de la parole d'honneur du prince Eugène, qui s'engagea à ne pas sortir de la Bavière tant que durerait la guerre. Il se retira, en effet, dans les états de son beau-père, le roi Maximilien.

Ce prince lui acheta la principauté d'Eichstett et lui donna le titre de duc de Leuchtenberg. Son petit état était plongé dans l'ignorance et la misère; il s'appliqua à le régénérer, et put voir l'aisance et le bonheur se répandre autour de lui.

La princesse Auguste-Amélie lui donna son second fils, le duc Max, le 2 octobre 1817, et quelques années plus tard, le 19 juin 1823, la princesse Joséphine, sa fille aînée, aujourd'hui reine de Suède, épousa le prince Oscar.

Le prince Eugène mourut, le 26 février, d'une attaque d'apoplexie. Il était âgé de quarante-deux ans et quelques mois.

Ermance Dufaux.

Ce ne sont pas seulement vos jeunes enfants qui recevront les soins des médecins et les secours de la pharmacie, moyennant un faible supplément à la cotisation mensuelle; ce sont aussi vos vieux parents qui participeront à ces secours, quand ils viendront, pour finir en paix leurs dernières années, recevoir dans vos maisons l'hospitalité filiale. Cette division s'appellera : *la division des enfants et des vieillards.* Ce titre seul est un élément de succès. Ce nouveau bienfait de l'Association produit ainsi, par le labeur et l'économie de l'âge mûr, en faveur de la faiblesse de l'enfance et de la caducité de la vieillesse, excitera dans le sein de la population qui nous entoure, de cette population qui vous admire et qui vous aime, un profond sentiment de sympathie. Les enfants que la Providence a fait naître à l'abri des privations et du besoin seront heureux de prendre place dans votre Association. En leur faisant épeler dans leurs livrets le règlement de la division des enfants et des vieillards, leurs mères leur feront comprendre tout ce qu'il y a de touchant dans le sentiment qui unit ainsi tant de familles, et ils apprendront dès le bas âge la pratique des bonnes œuvres, en prélevant chaque jour sur leurs épargnes le centime qui doit contribuer à la guérison des maladies et à l'amélioration du tempérament des enfants dont la santé doit être le seul trésor.

Trois à quatre mille personnes, hommes et femmes, enfants et vieillards, veuves et orphelins, fonctionnaires, propriétaires et ouvriers, seront ainsi réunis par une pensée commune dans une société, qui sera véritablement digne alors de son titre de Société Philanthropique. Ce sera une grande et belle famille, unie par le plus pur lien qui puisse unir les âmes, marchant noblement dans la voie que le travail et l'économie ouvrent devant l'ouvrier, pour le conduire au bien-être, sous les yeux de l'Empereur, qui s'unit de cœur à toutes les œuvres populaires; sous les yeux de Dieu, dont le divin Fils a enseigné aux fils de l'homme ce précepte fraternel, que nous mettons en pratique : *Aimez-vous les uns les autres.*

HENRI GIRAUD.

Dans la partie du discours de M. Adhémar Sazerac de Forge, reproduite par M. Henri Giraud, nous trouvons les idées que nous avons émises nous-même au sujet des femmes, que le Spiritisme veut faire participer aux avantages des travaux de l'esprit comme les hommes de progrès veulent les associer aux bénéfices et aux avantages de la mutualité matérielle.

Ce progrès est déjà réalisé dans la société dirigée par M. Henri Giraud, que nous voyons, pionnier infatigable de l'œuvre, faire une proposition nouvelle tendant à faire jouir des mêmes bénéfices les enfants et les vieillards.

De tels actes nous prouvent une fois de plus que les sociétés de bienfaisance et les sociétés spirites doivent subir la loi naturelle qui veut que, partant de pôles opposés, les fluides de nom contraire, en se combinant, produisent la lumière et la chaleur, sources du bien-être matériel et moral.

A. LEFRAISE.

COMMUNICATIONS SPIRITES

DU PROGRÈS MATÉRIEL

D. Quelle opinion doit-on se faire du progrès matériel ?

R. Certainement le progrès matériel est une nécessité, même absolue; si l'homme ne progressait qu'en science, son avancement ne serait pas complet; il faut bien qu'il arrive à la perfection morale et scientifique, sinon dans le même temps, du moins l'un après l'autre.

D. Que devons-nous penser de ces personnes qui disent que le luxe du jour n'est qu'une superfluité et un encouragement donné à la vanité, à l'orgueil et à l'ambition ?

R. Le luxe est un malheur quand il se répand partout, et surtout dans les classes qui ne peuvent le soutenir; là où il ne devrait jamais exister. Mais le luxe est une chose fort utile s'il reste l'apanage des classes aisées de la société; c'est une nécessité qui doit, comme toute chose, être mise en usage avec modération et calcul, et aujourd'hui on est par trop disposé à en abuser. S'il n'y avait pas de luxe ni de riches, que deviendraient les pauvres ? et l'ouvrier qui doit gagner sa vie par son travail, qui donc le lui procurerait ? Il ne faut pas se plaindre de la chose elle-même, mais de l'abus que l'espèce humaine en fait. Si vous n'avez pas de fortune, tâchez de vous contenter de peu, et vous serez déjà riche; mais ne blâmez pas les riches de faire des dépenses si grandes qu'elles soient, car elles sont toujours utiles à l'ouvrier.

D. Il y a des personnes qui prétendent que l'argent qui sert à faire ces grandes dépenses serait mieux employé en le donnant aux pauvres. Ce serait, d'après elles, un moyen de répartir le bien-être général ?

R. Partager ces idées est une mauvaise manière d'apprécier le progrès. Si on enfouissait l'argent en terre, il ne rapporterait pas d'intérêt. De même si les villes, au lieu de faire les dépenses qui amènent dans leur sein une grande affluence d'étrangers qui y font naître le commerce et l'industrie, se contentaient de répandre seulement une petite somme d'argent parmi les malheureux, le bien accompli par ce moyen serait moins grand que celui qui résulterait de la présence des étrangers; ensuite, une dépense faite avec prodigalité par une ville est très-excusable, et la même prodigalité faite par un particulier pourrait être blâmable.

Cette solution est donnée uniquement pour répondre à votre pensée, qui est de savoir si le luxe est, oui ou non, dans l'esprit du progrès. Si c'est bien ce que vous désirez savoir, je puis vous assurer que beaucoup de personnes comprennent mal le progrès. Le progrès doit avoir pour résultat d'augmenter la masse du bonheur pour tous, pour ceux surtout dont la condition d'existence est précaire; l'aumône peut rendre service, faire du bien, mais c'est le dernier mode à employer, car il démoralise plus qu'il ne fait d'heureux.

Dites-moi donc aujourd'hui s'il n'est pas vrai que le progrès, en se répandant chaque jour, n'a pas rendu l'homme, en général, plus heureux que jamais, même celui-là qui était le plus malheureux autrefois. Quant à l'ouvrier, ce n'est pas de lui que je me préoccupe aujourd'hui; son sort depuis longtemps déjà s'est sensiblement amélioré. Ouvrez donc les yeux, et dites-moi si je suis dans le vrai.

Nous prions l'Esprit ici présent qui nous dicte ces paroles de nous donner son nom.

L'Esprit a fait écrire : MARTIN.

Bordeaux. *Médium,* M. AUBONNET.

AUX CULTIVATEURS

N'abandonnez pas votre mère !

Amis, nous nous adressons aujourd'hui spécialement à ceux qui, parmi vous, sont condamnés aux rudes travaux des champs.

Le pain que vous mangez est dur et la sueur de vos fronts est amère; mais aussi votre tâche est noble, et nul n'en tirera un plus grand avantage.

Enfants, n'abandonnez pas votre mère, elle vous nourrit et nourrit vos frères; elle accorde à celui qui lui demande; elle rend au centuple à celui qui lui donne. N'abandonnez pas votre mère, car en son sein vous trouvez la vie : la vie de l'âme comme la vie du corps.

Ne vous est-il jamais arrivé, mes bien-aimés, de réfléchir, en ouvrant un sillon, à la grandeur de ce Dieu qui met dans le grain si petit que vous lui confiez la vie des populations qui attendent le fruit de vos labeurs ? Ne vous est-il jamais arrivé de réfléchir au but de votre existence, laborieux travailleurs, dont la vie s'écoule entre le Ciel où vous aspirez et la terre d'où vous sortez ? Emblème de votre destinée, corps matériels sortis du sol, devant retourner au sol, vous entretenez cette source de vie qui vous permet d'atteindre le moment où, délivrés des besoins matériels, vous vous élèverez vers ce Ciel qui resplendit au-dessus de vos têtes.

N'abandonnez jamais votre mère, car le labeur des champs purifie; le labeur des villes gangrène !

Voyez vos fils, envoyés dans les centres populeux, ils oublient bien vite les exemples de conduite, de sobriété que vous leur avez donnés. Entraînés par la corruption des masses, ils regardent avec dédain cette terre qui nourrit leur famille, cette famille qui cultive la terre, et deviennent, pour la plupart, des fils ingrats ou des vaniteux inutiles.

Voyez vos filles, abandonnées à elles-mêmes au milieu des vices qui abondent, incapables de se défendre, privées des conseils de leurs mères, adonnées à la vie molle de la ville, elles se laissent entraîner et, pour la plupart aussi, succombent aux mauvais exemples, aux mauvais conseils ! Oh ! n'abandonnez pas, n'abandonnez pas votre mère ! Cultivez avec persévérance ce sol qui vous est confié; tenez vos fils et vos filles en garde contre ce dédain du sol qui les pousse dans les cités; rappelez-vous, amis, que si vous êtes contraints à de pénibles travaux, c'est que peut-être, dans une précédente existence, vous les avez négligés; c'est que, peut-être, vous aussi avez, comme vos fils et vos filles, abandonné cette terre qui devait produire sous vos mains travailleuses, et avez succombé aux entraînements qui vous tentaient dans les villes.

Amis, c'est un cultivateur comme vous, un Esprit ami des laboureurs, ami des champs, reconnaissant envers Dieu, qui vous répète : N'abandonnez pas votre mère !

JEAN BAHUTIER.

Nous vous engageons, mes amis, à méditer et comprendre nos paroles. Nous ne vous disons pas : refusez à vos fils et vos filles les secours de l'intelligence, l'éducation qui développe l'esprit et lui faci-

lite le progrès ; mais nous vous disons : conduisez vos enfants sagement dans la voie qu'ils doivent suivre. Ne soyez pas les premiers à dire, comme la plupart le font : ce travail est trop rude, il ne le fera pas. Il ira dans la ville, il étudiera, il changera de position. Je le ferai riche, il se fera savant ! Qu'ils étudient, vos fils ; que chacun de vous, suivant ses moyens, développe l'intelligence de ses enfants, mais ne les détournez pas de la véritable voie qu'ils doivent suivre. Ne forcez point leurs inclinations, mais aussi ne les poussez point dès l'enfance vers un milieu dangereux pour eux.

Hommes des champs, qui vivez sous l'œil de Dieu, en face de la nature, étudiez-en tous les mystères, approfondissez-en toute la grandeur. Soyez charitables et bons entre vous, c'est une loi réciproque ; soyez indulgents les uns pour les autres, évitant les mauvais propos autant que les mauvaises actions. Soyez charitables aussi pour ces créatures infimes que le bon Dieu sème autour de vous, non point pour exercer votre adresse, mais au contraire pour exercer votre charité. Soyez bons et doux dans la mesure raisonnable et nécessaire pour les serviteurs qui vous aident dans vos travaux. Ne les regardez pas comme des instruments de labeur, mais comme des amis ; oui, des amis faibles et incapables de se suffire, que le Seigneur vous a donnés à soigner tout en leur faisant faire ce qu'ils doivent faire pour vous. Ne détruisez pas au hasard les êtres qui vivent autour de vous : vous avez besoin de vous défendre contre les déprédations qu'ils commettent, mais n'allez pas au-delà.

Que de pauvres petites créatures de Dieu appelées comme vous à profiter de ses grâces, à recevoir les preuves de son amour immense vous détruisez sans nécessité, sans but, et par cela même vous portant préjudice (1). — L'étude de la nature est nécessaire à celui qui vit sans cesse en face de la nature. Portez donc vos études vers ce point. Sachez discerner ce qui est nuisible de ce qui est inoffensible. Comprenez l'obligation que Dieu vous impose, même envers vos bestiaux. Soignez-les, ils seront et plus beaux et meilleurs ; rendez-leur douce cette existence que les nécessités de votre vie vous forcent de leur retirer. Soyez charitables, mes bien-aimés, car tout ce qui vit est l'œuvre du Seigneur, et l'insecte qui court sur vos pieds est, lui aussi, un enfant de la terre, une œuvre de votre père commun.

Même Esprit.

Bordeaux. *Médium*, Mme COLLIGNON.

UNE EXTASE MAGNÉTIQUE

Oh ! laisse-moi dormir au milieu de ces songes
Qui me bercent d'amour, d'espoir, de volupté !...
Ne les fais pas finir..... S'ils sont de doux mensonges
Je les préfère encore à la réalité !...

Vivre, ami, c'est souffrir !... C'est la coupe remplie
De vinaigre et de fiel qu'il faut vider toujours.....
Car, ici-bas, l'erreur, l'égoïsme et l'envie
Se rencontrent partout..... même au sein des amours !...

Laisse-moi donc errer dans ces sphères nouvelles
Que mon âme gravit sans peine et sans effort !...
Je crois que Dieu m'a mis, comme aux anges, des ailes
Pour parcourir l'espace et contempler le port !...

Déjà, sous mon regard, la terre fuit et s'efface.
Elle n'est plus qu'un point dans cette immensité !...
Dans mon vol ascendant j'en perds enfin la trace,
Et des mondes heureux j'entrevois la clarté !...

Groupés autour de moi, les esprits et les anges
Sur leurs ailes d'azur m'emportent jusqu'au Ciel.....
Des séraphins joyeux, les célestes phalanges,
Par leurs accords divins, célèbrent l'Éternel ! !...

Je vais bientôt savoir le but de l'existence ;
Je vais comprendre où va notre âme après la mort !...
Je vais voir le Seigneur dans sa magnificence,
Et des enfants de Dieu connaître enfin le sort !

Oh ! je veux vivre ici !... Mais quoi ? la sombre nue
Comme un épais bandeau vient obscurcir mes yeux !...
La Terre, aux maux sans fin, reparaît à ma vue.....
Pourquoi donc m'éveiller ? quand j'allais être heureux !!!...

15 octobre 1863.

2me EXTASE MAGNÉTIQUE

Quand ta main lentement se lève sur ma tête,
Quand tu me fais sentir les effets de ton art,
Je suis comme un roseau battu par la tempête :
Il me faut incliner mon front sous ton regard !

Quand tu veux affranchir mon âme prisonnière,
Captive dans ce corps, par toi-même endormi,
Tu souffles sur mon cœur l'électrique lumière,
Et je vogue aussitôt dans l'éther infini !...

Alors, prenant mon vol vers la voûte azurée,
J'assiste au saint concert des anges du Seigneur ;
Ma voix répond tout bas à leur hymne sacrée,
Et des élus du Ciel je goûte le bonheur !...

Mais, t'emparant de moi par tes passes magiques,
Tu m'arraches, cruel, au séjour des heureux !...
D'un mot tu fais tomber mes ailes séraphiques
Pour me conduire, hélas ! aux antres ténébreux !...

Oh ! ne me quitte pas ! Dans ces lieux froids et sombres,
Hantés par les Esprits coupables et pervers,
Malgré l'obscurité, je vois errer leurs ombres ;
J'entends leurs cris plaintifs et leurs sanglots amers !...

J'ai peur !... Mais près de moi mon bon ange voltige ;
Il vient pour me guider dans cet horrible lieu,
Où tout ce que je vois m'épouvante et m'afflige :
C'est l'enfer des Esprits qui méconnurent Dieu !

« Regarde, me dit-il, le feu qui les dévore
» N'est pas le feu qui brûle et calcine les corps ;
» C'est un enfer moral, dont la flamme incolore
» S'appelle conscience, ou regrets, ou remords !...

» Celui que tu vois là, dont l'œil lance la flamme,
» C'est l'avare au cœur sec qui cherche son trésor ;
» Celui qui fit mourir ses enfants et sa femme
» De misère et de faim pour épargner son or !...

» Sans cesse il les revoit..... Ces fantômes livides
» S'attachent à ses pas lui demandant du pain ;
» Il voudrait les saisir de ses ongles avides,
» Mais les spectres toujours échappent à sa main !...

» Regarde près de lui cet autre qui s'avance !...
» C'est l'assassin maudit, au sinistre regard ;
» L'homme qui n'eut jamais de foi ni d'espérance :
» Dans sa main brille encore un horrible poignard !

» Il voit autour de lui ses victimes mourantes !
» Il doit compter les coups dont il frappa leurs corps ;
» Il ne peut s'affranchir de ces ombres sanglantes ;
» Il les entend crier : Les morts ne sont pas morts ! »

Assez....., grâce, ô mon ange !... efface ces images
Qui me font tressaillir d'épouvante et d'horreur !
Fuyons !... Oh ! conduis-moi sur les célestes plages
Où règnent la vertu, l'amour et le bonheur !...

« Il faut nous séparer....., retourne sur la terre,
» Grave profondément ces tableaux dans ton cœur ;
» Va dire aux incarnés de l'enfer le mystère :
» Je te rends au pouvoir de ton magnétiseur..... »

15 janvier 1864.

Bordeaux. *Médium,* M. J. C. A. R.

LE CAUCHEMAR

L'autre nuit je l'ai vu !... J'ai senti son étreinte ;
Sur mon sein haletant il est venu s'asseoir !...
Ses yeux lançaient la flamme, et de sang sa main teinte,
En comprimant mon cœur, me remplissait de crainte !...
En vain je me cachais pour ne le plus revoir !...

Il était toujours là ; sous vingt formes nouvelles
Il se montrait à moi comme un spectre vengeur !...
De son rire infernal de rouges étincelles
S'échappaient avec bruit ; et du bout de ses ailes
Il essuyait mon front ruisselant de sueur !...

Puis il prenait mes mains dans ses mains dégoûtantes ;
Il les faisait craquer en m'attirant à lui...
Dans ma bouche il soufflait des vapeurs suffocantes,
Martelait mon cerveau de pointes pénétrantes
Et me disait tout bas : Je t'emporte aujourd'hui !...

Alors il prononça des paroles magiques :
Une infernale troupe arriva jusqu'à moi.
Monstres, diables, démons aux formes fantastiques
Dansant, criant, poussant des rires sardoniques,
S'entassant sur mon lit, me glacèrent d'effroi !!

Je ne pouvais parler... de leurs mains sur ma bouche
Ils arrêtaient ma voix, ils étouffaient mes cris !
Pourtant dans un effort je bondis sur ma couche
Et je pus m'écrier : Empêchez qu'on me touche,
Seigneur ! chassez bien loin tous ces mauvais Esprits !!

Au saint nom du Seigneur, comme une sombre nue
Qu'un vent du nord dissipe ou chasse à l'horizon,
La troupe en blasphémant disparut à ma vue...
Puis je vis s'approcher une forme inconnue
Qui devint un bel ange au milieu d'un rayon !

Cet ange vint à moi, radieux mais sévère,
Et, me montrant le ciel de la main et des yeux,
Il me dit : « Souviens-toi que la couche est amère
» A celui qui s'y met sans faire sa prière,
» Et que Dieu le punit par des rêves affreux !...
» . . . . »

Depuis ce jour à Dieu chaque soir je m'adresse ;
Je me sens bien meilleur placé sous son regard !...
Je comprends la vertu, la pudeur, la sagesse,
Et si je rêve encor, mon rêve est plein d'ivresse :
J'y revois mon bel ange et non mon cauchemar...

25 février 1864.

Même médium.

---

(1) On peut regarder le préjudice qu'on se porte en pareil cas sous deux aspects différents : matériellement, en détruisant l'harmonie de la destruction des animaux par eux-mêmes, et favorisant ainsi l'accroissement d'une espèce au détriment de l'autre dans des proportions dangereuses pour les récoltes ; spirituellement, en se rendant responsable devant Dieu de ces êtres dont il nous a fait les maîtres mais non les exterminateurs

---

Le Directeur-Gérant, A. LEFRAISE.

Bordeaux, Maison Lefraise et Bardet. — G. Bardet, imprimeur, rue Sainte-Catherine (Bazar-Bordelais).